

OCTOBRE 2023

BULLETIN

MUNICIPAL



Mot du Maire 01

Actualités 02

Festivités 03

Informations 07



City All

monchaux-sur-ecaillon.fr



MOT DU MAIRE

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

La commune peut se féliciter d'avoir un tissu associatif riche avec des bénévoles qui s'investissent dans la préparation de nombreux événements destinés à vous plaire et à faire vivre le village. Je déplore tout de même le peu d'investissement des Monchalsiennes et Monchalsiens lors de ces manifestations. Je vous invite donc à venir les rencontrer, vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la commune.

Les membres du comité des fêtes sont aussi ouverts à toute proposition que ce soit pour de nouvelles manifestations ou améliorer celles existantes. Vous pouvez les solliciter, vous investir de manière ponctuelle ou régulière. Pour cela, n'hésitez pas à contacter Mme Boursiez Béatrice, adjointe aux fêtes, les agents communaux ou via le facebook du comité.

Dans un souhait de communication et d'interaction, je vous rappelle que la municipalité a mis en place différents outils tels que la Vie monchalsienne, le Bulletin municipal, notre site Internet, mais aussi la boîte à idées et l'application citoyenne CityAll. N'hésitez pas à vous exprimer et à nous solliciter pour un mieux vivre ensemble.

J'attire votre attention sur les faux démarcheurs qui sévissent et plus spécialement en cette période de fin d'année. Sachez que chaque démarcheur habilité par la mairie est en capacité de vous montrer une autorisation de démarchage signée par mes soins. Je vous invite à rester vigilant.e.s , chaque agent est détenteur d'une carte professionnelle, à vous de la demander sans faire entrer ces personnes chez vous. En cas de doutes n'hésitez pas à appeler la gendarmerie (composez le 17).

Face à l'augmentation des coûts des fluides, la municipalité s'efforce de trouver des solutions économiques et écologiques.

Au mois de novembre, des pompes à chaleur seront installées dans la mairie et l'espace Jean-Claude Puech en remplacement des radiateurs électriques. La réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise Degremont. Ce projet est subventionné par le Département, la DETR et Valenciennes Métropole.

Afin de pallier la hausse des coûts de fonctionnement de la salle des fêtes et après étude comparative des tarifs de location de salles avoisinantes, nous avons réévalué les tarifs de location de celle-ci tout en conservant une attractivité du service et du prix. Votre salle des fêtes est pourvue, depuis début octobre, de nouvelles tables et chaises ainsi que d'une vaisselle intégralement renouvelée.

Je vous invite à re-découvrir la bibliothèque municipale dans ses locaux rénovés. L'inauguration de l'espace a été l'occasion de mettre en valeur ce projet né de la volonté du conseil municipal de qualifier le service à la personne et l'accès à la culture, mais aussi l'investissement d'Anne, Corinne et Isabelle qui font vivre la bibliothèque.

Cette année, les élus ont fait le choix de changer le mode de distribution des colis des aînés afin de pouvoir rencontrer l'ensemble du conseil municipal lors d'un temps de convivialité. Le retrait des colis de Noël et des coquilles se fera le samedi 16 décembre à la salle des fêtes. Nous espérons que cette nouvelle formule vous satisfera.

Tous les membres du conseil attendent avec impatience les dessins de nos jeunes artistes. Il ne fait aucun doute que le choix de l'œuvre sera très difficile, mais tous les dessins seront mis à l'honneur.

Le Département a fait le choix d'entamer des travaux de rénovation de la chaussée durant la première semaine des vacances de la Toussaint afin de limiter les désagréments causés par la fermeture de la RD40A. J'autorise durant cette période la circulation des véhicules légers dans les deux sens sur la rue de Baillon uniquement pour les monchalsiens, familles des monchalsiens et ayant droit (Mam, Service à la personne, travailleurs sur la commune). Je vous demande donc pour la quiétude des riverains et par civisme de respecter la limitation de vitesse et le code de la route. La gendarmerie est avertie et fera des contrôles. Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous pour la cérémonie des vœux le 9 janvier 2024.

Nous restons à votre écoute.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches en respectant les consignes de précaution.

Votre maire dévoué
Bernard De Meyer

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale a été inaugurée le vendredi 22 septembre en présence de nombreux élus : M Degallaix Président de Valenciennes Métropole, Mme Choain Conseillère Départementale, M Wattebled Sénateur du Nord, M Chenu Député du Nord, M Hochart candidat à l'élection sénatoriale, M Bisiaux Maire de Verchain Maugré, M Baudrin Maire de Maing et M Wattiez Maire de Thiant. La Médiathèque Départementale du Nord qui accompagne les bénévoles était représentée par Mme Lorette et M Salczynski. Depuis le 25 septembre, la bibliothèque municipale a rouvert ses portes dans un espace rénové situé au 4 ter rue d'en Haut.

Ce beau projet d'un montant de 107965€ HT comprenant les travaux d'aménagement intérieur et extérieur n'aurait pu se faire sans les subventions

- du Département (ADVB) à hauteur de 34405€ HT
- de Valenciennes Métropole à hauteur de 36909€ HT.

Le reste à charge pour la commune est de 36651€. Les entreprises de construction Patriarca, Decorte et Sorriaux sont intervenues pour la rénovation sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'étude ATC 59.



Ce projet est né de la volonté du conseil municipal de qualifier le service à la personne et l'accès à la culture à Monchaux-sur-Écaillon.

L'ensemble des agents municipaux ont aussi contribué à la réalisation de ce projet. Michaël et Sébastien pour les travaux de préparation, la mise en peinture et l'aménagement paysager des extérieurs ; Olivia pour toute la partie administrative et Corinne qui assure depuis plus de 20 ans les permanences de la bibliothèque.

Elle est accompagnée par les bénévoles Anne Soualle et Isabelle Aléo.

La bibliothèque va être prochainement dotée de la fibre, d'un ordinateur et d'une imprimante à disposition du public.

Horaires d'ouverture au public :

- lundi et vendredi de 17h à 18h30
- mercredi de 16h30 à 18h.



Travaux RD40 entre Monchaux et Thiant

Le Département engage des travaux sur la RD40A, rue Lucien Gustin, sur la section hors agglomération, entre le giratoire formé avec la RD40 sur la commune de Thiant et le panneau d'entrée d'agglomération de la commune de Monchaux-sur-Écaillon (sur environ 1 km), selon le plan de situation joint.

Les travaux consistent au rabotage de la chaussée sur 10cm, puis à la pose d'une grille métallique, suivi de 2 couches de mise en œuvre d'enrobé.

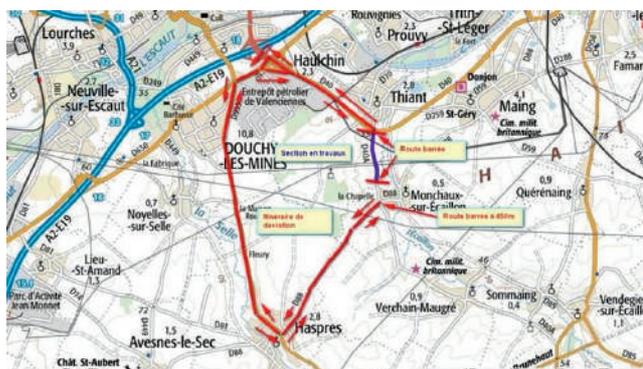
La route doit être obligatoirement fermée à la circulation, jour et nuit. Ces travaux sont programmés par l'entreprise COLAS, du **23 octobre au 02 novembre 2023**, sauf modification en fonction des conditions météorologiques.

L'itinéraire de déviation mis en place par l'entreprise emprunte les voies suivantes :

- RD40 entre Thiant et l'échangeur autoroutier d'Haulchin ;
- RD630 de l'échangeur jusqu'au giratoire de la croix sainte marie sur la commune de Douchy-les-mines
- RD955 de Douchy vers Haspres : rue d'Haspres-Route de Fleury-rue Arthur brunet-rue Paul Vaillant Couturier ;
- RD88 sur la commune d'Haspres : rue de Valenciennes-rue d'Haspres jusqu'au giratoire de la RD40A .

Transville sera dans l'incapacité de desservir Monchaux-sur-Écaillon du 23/10 au 02/11/2023.

La municipalité de Monchaux-sur-Écaillon tolèrera la circulation dans les deux sens sur la rue de Baillon uniquement pour les monchalsiens, familles des monchalsiens et ayant droit (Mam, Service à la personne, travailleurs sur la commune), durant la période des travaux.



8 mai

La cérémonie du 08 mai a été l'occasion de mettre à l'honneur les médaillé.e.s du travail et d'accueillir les nouveaux arrivants en compagnie des Président.e.s d'associations et de l'Harmonie communale Monchaux - Prouvy



Pour 2023, tous les enfants sont montés sur scène pour célébrer leur maman. Félicitations et à l'année prochaine.

Fête des mères



Fête de la musique

Merci à Céline Dupriez en compagnie du groupe Fractal Nord pour leur prestation qui a ravi tous les spectateurs



Défilé 14 juillet

La commémoration de la fête nationale a eu lieu en présence de l'harmonie communale et des présidentes et présidents d'associations.



Merci aux associations la belote, le come pétanque, les francs-tireurs, la truite monchaux-thiant, la vie douce et le comité des fêtes monchalsien pour cette belle journée festive.

14 juillet



Location tables et chaises

Les habitant.e.s peuvent bénéficier toute l'année du prêt de tables et de chaises. Vu le nombre croissant de demandes, et l'achat de nouvelles tables, un nouveau tarif est mis en place pour les tables.

Qu'elles soient livrées ou récupérées sur place, les tables seront mises à disposition au tarif de 5€ par table.

Avec la remise d'un chèque de caution de 40€ par table louée. En ce qui concerne les chaises, elles restent à titre gratuit.

Location salle des fêtes

En raison de la hausse des coûts de fonctionnement, du changement du mobilier et de la vaisselle, à partir du 01 janvier 2024, les tarifs et modalités de location de la salle des fêtes changent :

Toute réservation se fera par écrit.

- **Tarifs Commune :**

- Été (01/04 au 30/09) : 400 €
- Hiver (01/10 au 31/03) : 600 €
- Location une journée dans la semaine (hors week-end et jours fériés) : 200 €

- Location pour des funérailles : Gratuite
Une caution de 800€ sera demandée à la prise des clés.

Un acompte de 50% est encaissable à la réservation. Il sera perdu en cas de désistement.

- **Tarifs hors Commune :**

- Été (01/04 au 30/09) : 1000 €
- Hiver (01/10 au 31/03) : 1400 €
- Location une journée dans la semaine (hors week-end et jours fériés) : 200 €

- Location pour des funérailles : 75 €
Une caution de 1200€ sera demandée à la prise des clés.

Un acompte de 50% est encaissable à la réservation. Il sera perdu en cas de désistement.

Pour les personnes habitant hors communes, la salle des fêtes ne sera louée que pour les mariages, les communions et les baptêmes, sur justificatif.

Bourses scolaires

Pour 2023, une bourse scolaire sera accordée selon les modalités suivantes :

- aux parents d'enfant scolarisé dès la 6ème et jusqu'au niveau bac et diplômes équivalents : 40€
- directement à l'étudiant en cas d'études supérieures, au-delà du niveau bac : 50€

Le montant de la bourse scolaire sera reversé aux familles de Monchaux sur Écaillon uniquement.

Le certificat de scolarité et le RIB devront être déposés en mairie impérativement **avant le 10 novembre 2023.**

Au-delà de cette date ou en cas de litige, la commission litige se prononcera sur le versement ou le non versement de celle-ci.

Concert de la sainte Cécile

L'Harmonie communale de Monchaux - Prouvy donnera un concert en l'église Saint Rémi le **samedi 18 novembre** à 17h. Avis aux mélomanes. Gratuit et ouvert à toutes et tous.

CITY ALL

Afin de communiquer en direct et renforcer le lien avec les habitants, la Mairie vient de lancer son application smartphone.

Vous pouvez vous abonner gratuitement et rester informés de l'actualité de la commune.

Vous recevrez alertes et notifications en temps réel sur votre smartphone (alertes sanitaires, intempéries, événements...). L'application permet aussi d'effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie, de répondre à des sondages, de consulter les commerces et les associations de la ville, d'accéder aux horaires d'ouverture,... Installez l'application sur votre smartphone et sélectionnez Monchaux sur Écaillon.

Commission d'action sociale

La vocation de la commission sociale est donc d'aider, soutenir les personnes en difficulté, que celle-ci soit passagère ou durable.

Les dossiers de demande d'aide, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, sont à retirer au secrétariat de la mairie à partir du **18 décembre 2023**. Ils doivent être déposés en mairie jusqu'au **12 janvier 2024** dernier délai.

De plus, toute personne peut contacter l'un des membres de la commission d'action sociale pour l'alerter sur une situation particulière à tout moment de l'année, que cette situation soit la sienne ou celle d'un tiers.

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

Maison Nord Solidarités
7, rue G Thiétard - 59410 Anzin
Tél 03.59.73.21.21

Caisse d'Allocation Familiale
29 place de la République
59300 Valenciennes - 3230 : numéro unique - caf.fr

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPAM du Hainaut
63 rue du Rempart CS 60499
59321 VALENCIENNES CEDEX
numéro unique :3646 - ameli.fr

Les restaurants du cœur - centre de Maing
rue Victor Hugo - Centre Culturel G. Ansart,
Inscriptions pour la campagne d'hiver 2023 - 2024 au
centre culturel Gustave Ansart
le **lundi 06 novembre** de 14h à 16h30
le **jeudi 09 novembre** de 9h à 11h30 et de 14h à
16h30



Secours Populaire - Comité de HAULCHIN
25 rue Jean-Jacques Rousseau
59121 HAULCHIN
haulchin@spfjord.fr
03.27.31.54.93



Décorations de Noël

Certaines décorations de Noël en bois étant abimées, nous invitons les Monchalsiennes et Monchalsiens quelque soit leur âge à venir les chercher en mairie pour les peindre. Merci aux artistes de les ramener signées pour le 24 novembre afin qu'ils soient vernies avant d'être exposées dans le village.

Concours de dessin

Cette année, La Municipalité de Monchaux-sur-Écaillon fait appel au talent artistique des enfants du village pour illustrer sa carte de vœux 2024.

Thème : MON VILLAGE

Retour des œuvres en mairie avant le lundi 06/11/2023.

Vous trouverez toutes les modalités sur le site de la commune <http://www.monchaux-sur-ecaillon.fr>

Colis des aînés

Pour les fêtes de Noël, la municipalité offre un colis et une coquille aux personnes nées avant le 1er janvier 1961 et une coquille de Noël aux personnes reconnues en invalidité (80% et plus).

Les coupons-réponse sont à retourner en mairie jusqu'au **12 novembre**.

La distribution se fera à la SALLE DES FÊTES le **samedi 16 décembre 2023** de 10h à 12h.

Remise des clés du tennis

Il est précisé qu'en cas de non restitution de la clé d'accès sécurisée avant le 15 novembre 2023 le chèque de caution sera encaissé.

Si vous souhaitez utiliser le terrain de tennis, l'abonnement est gratuit du 1er avril au 31 octobre pour les Monchalsien.ne.s.

Il vous suffit de retirer les clés en mairie contre signature d'un contrat de prêt par l'abonné qui doit être majeur.

La Municipalité et l'ensemble des Associations de Monchaux-sur-Écaillon se mobilisent pour le TÉLÉTHON 2023 en collaboration avec l'OSAT de Thiant

SAMEDI 02 DÉCEMBRE 2023
À PARTIR DE 14H DANS LA SALLE DES FÊTES

STANDS VARIÉS TENUS PAR LES BÉNÉVOLES DES ASSOCIATIONS ET DES HABITANTS DU VILLAGE

- VENTE D'OBJETS
- MAQUILLAGE
- PETITE RESTAURATION
- JEUX ET CONCOURS
- TOMBOLA,
- CONCERT DES JEUNES DE L'HARMONIE COMMUNALE MONCHAUX - PROUVY

SURPRISES OFFERTES AUX ENFANTS PAR SAINT NICOLAS

DIMANCHE 03 DÉCEMBRE 2023

CORRIDA MONCHALSIEUNNE 3ème édition

Ambiance conviviale et familiale - Intégralité des frais d'inscription reversée au Téléthon

- randonnées pédestres : 6 et 9 km
- courses pédestres : 5 et 10 km, 7/9 ans et 10/13 ans

Vous souhaitez nous aider dans l'organisation logistique de cet événement en faveur du téléthon? Rejoignez-nous en nous contactant au :

bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr

mhamieau@monchaux-sur-ecaillon.fr

en mairie de 8h30 à 12h du lundi au vendredi - 03 27 24 53 78

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

monchaux-sur-ecaillon.fr

HELLO ASSO



TOUS LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS AU TÉLÉTHON

VENEZ NOMBREUX SOUTENIR ET ENCOURAGER NOS MARCHEURS ET COUREURS !



AFMTELETHON



COURSES PÉDESTRES

La Corrida Monchalsienne

AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Prévention escroquerie Gendarmerie Nationale

Le vol par ruse, qu'est-ce que c'est?

C'est lorsque qu'un ou plusieurs individus usurpent une fausse qualité ou inventent un prétexte pour s'introduire au domicile d'une personne et détournent son attention dans l'objectif de lui dérober un bien ou de lui soustraire une importante somme d'argent en contrepartie d'un bien ou d'un service.

Les auteurs de ces délits emploient des techniques parfaitement rodées, en se présentant notamment au domicile de personnes âgées comme des agents des eaux, du gaz, de l'électricité et prétendent devoir effectuer une vérification dans le domicile. D'autres scénarios se développent : de faux policiers ou gendarmes viennent interpellé le « faux agent » et demandent alors à la victime de vérifier si des objets de valeur ont pu être dérobés. Ils en profitent alors pour subtiliser les objets qui leur sont présentés.

Comment se protéger ?

- Limitez l'accès à votre domicile
- Demandez à voir une carte professionnelle ou un justificatif de passage et, en cas de refus, ne laissez pas la personne entrer
- Assurez-vous auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, syndic, voisins de la réalité de la visite.
- Ne laissez jamais une personne que vous ne connaissez pas, sans surveillance dans votre habitation.

Découvrez l'ensemble conseils de la Préfecture dans le document joint à l'article ou via le lien utile

Pour s'introduire dans le domicile, les voleurs peuvent :

- Inventer toutes sortes de prétextes : désinfection de maison, vente d'attestations ...
- Se présenter sous une fausse qualité : médecin, policier, employé de mairie...



Aide aux aidants familiaux

Aide aux aidants familiaux : solutions de répit, prise en charge financière

Pour aider les personnes qui s'occupent régulièrement de personnes âgées ou en situation de handicap, le Département propose des solutions d'aides ou de soutien.

Être aidant familial, qu'est-ce que c'est ?

Vous êtes aidant familial si vous remplissez toutes les conditions suivantes :

- vous assurez une présence régulière et fréquente qui permet le maintien à domicile d'une personne âgée ou d'une personne en situation de handicap à titre non professionnel
- vous accomplissez des actes ou des activités de la vie quotidienne pour ou avec la personne aidée à titre non professionnel
- la personne dont vous vous occupez est : votre conjoint, votre partenaire PACS (Pacte Civil de Solidarité), votre concubin, ou tout autre parent ou proche avec qui vous entretenez des liens étroits et stables

Quels types d'aide et comment en bénéficier ?

Vous pouvez bénéficier de :

- solutions de répit à domicile et à l'extérieur du domicile
- prises en charge financière.

Plus de renseignements sur <https://aidant.lenord.fr/>



Plantons le décor

Que vous soyez, particulier, élu d'une commune, administrateur d'une association, exploitant agricole, enseignant... Plantons le décor vous offre la possibilité de réaliser vos projets de plantations tout en préservant la biodiversité et l'originalité des paysages de votre territoire, en plantant local.

« Plantons le décor » est une opération de commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières d'origine locale en partenariat avec 11 producteurs-fournisseurs régionaux et 31 territoires en Hauts-de-France.

Chaque année, en septembre, des catalogues et bons de commande et flyers « Plantons le décor » sont mis à disposition de tous les habitants dans les territoires, et en version numérique sur le site www.plantonsledecor.fr.

La livraison de vos végétaux se fait à la date et au lieu que vous avez choisis sans modification possible (sauf si les conditions météo sont mauvaises, dans ce cas le report de livraison se fait sur décision d'ENRx, du territoire et des pépiniéristes).

- Plus d'infos sur le site web www.plantonsledecor.fr.
- Commande à effectuer avant le 16/11/2023
- Retrait des commandes vendredi 8 décembre 2023 à de 14h à 16h au Parking de l'église à Saultain

